



Missions d'intérêt général agréées par l'Inspection Académique de Nancy-Metz, complémentaires avec les instructions et les enseignements de l'Éducation Nationale

MALLETTE CITOYENNE

MODULE 2



Appréhender le rôle de délégué et ses applications concrètes pour l'élève au sein de la classe.

Prévenir la rumeur et le harcèlement.

Insuffler et entretenir une bonne dynamique de groupe

Public visé :
jeunes de 11 à 18 ans (collège, lycée)

Spécial formation délégués Réussir sa vie, c'est quoi ? (micro-trottoir)

À DESTINATION

E. C. J. S. : Education Civique, Juridique et Sociale
Cours d'économie et de sociologie
Journée «Délégués»
Journée «Portes Ouvertes»
Journée «Citoyenne»
Cours d'Éducation Civique

Peut faire partie d'un fil rouge



INFOS PRATIQUES

Durée de l'atelier : 2 heures.

Déroulement de l'atelier :

- projection de 2 courts métrages réalisé par nos soins
- questionnaire de compréhension
- travail en groupe, mise en commun.

Nombre de participants conseillé :

1 classe

Logistique : nous sommes autonomes. Prévoir une salle adaptée.



OBJECTIFS

- Bien comprendre le rôle de délégué
- Prévenir la rumeur et le harcèlement
- Amener les jeunes à dépasser la logique de groupe.
- Encourager la bonne dynamique de groupe
- Avoir des ressources d'aide dans le rôle de délégué
- Renforcer le lien entre les jeunes et le personnel de l'établissement.
- Amener les jeunes à connaître et comprendre ses acteurs d'éducation et de transmission.
- Amener les jeunes à mieux comprendre et exercer leur rôle et leurs devoirs au quotidien.